

Attendu que la foi est un pilier fondamental de la vie humaine,

Attendu que les cérémonies religieuses sont des moments de communion et de spiritualité pour de nombreuses personnes,

Attendu que ces cérémonies favorisent le respect, la tolérance et la compréhension mutuelle entre les individus,

Attendu qu'il nous a été rapporté que l'accès aux infrastructures spécialement dédiées à l'exécution des cérémonies religieuses n'est pas garanti, en particulier pour les défunts à rapatrier ou en fonction des critères tels que le dernier lieu de résidence ou de décès,

Nous exprimons notre soutien indéfectible aux cérémonies religieuses et reconnaissons leur importance dans la société contemporaine.

Nous soulignons la valeur intrinsèque de ces rituels pour les individus et les communautés, en tant que moyens de cultiver la paix intérieure, la compassion et la solidarité.

- Nous appelons à ce que les cérémonies religieuses bénéficient du respect et de la protection de la part des autorités civiles, garantissant ainsi le libre exercice du culte dans le respect des lois et des droits fondamentaux de chaque individu.
- Nous encourageons également le dialogue interreligieux et la coopération entre les différentes traditions spirituelles, dans un esprit de fraternité et de compréhension mutuelle.
- Nous demandons la simplification et l'accélération des démarches administratives pour le rapatriement des défunts dans leur pays d'origine avec la garantie pour les expatriés de pouvoir bénéficier d'une cérémonie religieuse, avec des délais administratifs ajustés.

Enfin, nous réaffirmons notre engagement à soutenir les droits religieux de tous les individus, sans discrimination ni préjugé.

Fait à Esch-sur-Alzette, le 10.02.2024

La fraction politique de l'LSAP d'Esch/sur-Alzette

Steve Faltz

Liz Braz

Enesa Agovic

Conseiller communal

Conseillère communale

Conseillère communale

Sacha Pulli

Ben Funck

Jean Tonnar

Conseiller communal

Conseiller communal

Conseiller communal